

07-03
2014

PARTAGEZ | L'association "Grands-Parents Bis" fête ses 20 ans ; l'occasion de découvrir une nouvelle forme de parrainage.

Grand-parent bis : et si c'était vous ?



Is ont entre 50 et 70 ans et leur motivation, c'est d'accompagner dans ses loisirs, à la manière des grands-parents, un enfant à qui il manque la présence de la "génération 3".
Bénévoles, ils s'engagent durablement, mais selon leurs disponibilités, auprès des parents, de l'enfant et de l'association. (voir p. 3)

Cette association met dans la région en relation des seniors qui ont envie de partager des loisirs avec des enfants et des familles en manque de grands-parents.

Tout le monde n'a pas la chance d'avoir des petits-enfants, ou d'en avoir qui habitent à l'étranger. Et certains enfants n'ont pas le bonheur d'avoir des mamans et papas à proximité qui leur apprennent à faire des gâteaux, les emmènent à la pêche, à la patinoire, en promenade, voir des spectacles, ou leur lisent des histoires. Des activités que les parents n'ont pas toujours le temps de faire. L'association

Grands-parents bis fait se rencontrer des seniors et des familles cherchant « des grands-parents à adoption ».

Des familles demandées, des seniors en quête de liens

Basée à Valence dans le Square Sylvestre, elle a été créée en 1994. « Son but est le parrainage de proximité intergénérationnel », explique Françoise Mège, présidente fondatrice de l'association. « L'objectif, c'est que des enfants soient parrainés bénévolement par des seniors à la manière de grands-parents qui partagent du temps de leur vie. D'un côté, des familles sont de-

mandées car les grands-parents sont loin ou ne sont plus là. De l'autre, des seniors isolés en quête de liens. Chacun vit sa vie, et ne voit au quotidien qu'il souhaite. Il n'y a aucune obligation. Les grands-parents bis ne sont pas des substituts de baby-sitter.

« Notre association les fait se rencontrer. Nous faisons de la mise en relation », explique Françoise Mège. « Le profil de senior que nous recherchons a entre 50 et 70 ans, réside en Drôme et Ardèche, marié ou pas, avec ou sans enfant, avec ou sans petits-enfants. Il souhaite combler le manque d'enfants dans son entourage ». Pour les enfants, le profil ce sont des petits de 4 à 11 ans. Mais certains

devenus adultes, continuent à voir leurs grands-parents bis, depuis 1994. L'association organise aussi des animations à trois générations : visites d'expositions, tirage des ruses avec fabrication des couronnes, pique-niques... Elles permettent aux candidats seniors de connaître les expériences des autres et de tester des liens dans un esprit « famille bis ».

L'association compte une trentaine d'adhérents. La procédure d'adhésion se fait en trois parties : Famille ou seniors intéressés prennent un premier rendez-vous qui sert notamment à présenter l'association. Après réflexion, un second rendez-vous est pris. Un psychologue se

joint à l'équipe d'accueil, pour un complément d'information, réciproque. La Charte nationale du parrainage, écrite par le ministère de la famille en 2003, est commentée. « Ensuite, nous faisons se rencontrer des personnes qui semblent être faites pour lier, s'entraider car leurs attitudes et caractères sont compatibles », explique Françoise Mège. Seniors et familles de Drôme-Ardèche n'hésitez pas à rejoindre l'association. Et dans les autres départements, à créer une structure similaire.

Antoine BIENESKI

<http://www.grands-parents-bis.fr/>

PERSONNES ÂGÉES

La programmation se précise

Bientôt le Printemps des seniors



Prochaine réunion le vendredi 6 juin, vraisemblablement au self de la Maison de l'Automne.

Placé sous la houlette de Simone Caffarel, l'OVPA (Office valentinois des personnes âgées) prépare l'édition 2014 du Printemps des seniors.

Ainsi, mardi matin, salle Cherdavoine rue du Jeu-de-Paume, les représentants des associations participantes, des

maisons de retraite de Valence et Bourg, des CCAS, de la Rhodannienne, du Coders-26, Entr'Aide Drômoise, Secours Catholique, Grands-parents bis, RCF, ainsi que des représentants de la Ville de Valence : Françoise Mounier déléguée pour les personnes âgées,

Françoise Bernard directrice du CCAS, se sont retrouvés afin de convenir du programme des activités. L'ouverture des festivités aura lieu le mardi 10 juin à Bourg-lès-Valence. La date de clôture ainsi que les dernières animations restent encore à définir et à finaliser.

22-05
16